

PRÉVENIR LES CONFLITS, ET ANTICIPER LA VIOLENCE ET LE DISCOURS DE HAINE AVANT, PENDANT ET APRÈS LES ÉLECTIONS DE 2023

Introduction

Rigobert MINANI
BIHUZO, Ph.D., S.J.,
Responsable du
secteur
Recherche
et animation
sociopolitique au
Centre d'Études
pour l'Action Sociale
(CEPAS)
Défenseur des droits
humains
rigomin@gmail.com

La question de la violence électorale en Afrique a été fort documentée dans la récente littérature électorale¹. Ces écrits sont une tentative d'explication des raisons à la base de la multiplication des crises électorales graves comme ce furent les cas au Kenya et au Zimbabwe en 2008. Ces violences ont montré que l'Afrique courrait le risque d'être confrontée aux défis de faire des élections un facteur de déstabilisation des États ; ce qui ne favoriserait pas la consolidation de la démocratie sur le continent. En effet, dans bon nombre de pays, les États, contraints par leurs partenaires occidentaux à se « démocratiser », ont accepté le principe, mais ont immédiatement aussi monté des stratagèmes pour contourner les exigences de la tenue de bonnes élections. Désormais, pour plus d'un État, la tendance est de contrôler les processus électoraux en vue de les confisquer, les domestiquer, et les dévoyer. L'option levée par plusieurs pays aujourd'hui n'est plus de refuser les élections mais d'organiser une mascarade électorale, qui détermine déjà qui va être le vainqueur avant même que le processus ne commence. C'est cette tendance qui est à l'origine des violences qui se manifestent à des degrés divers dans les différents pays tout au long des cycles électoraux.

1 Groupe des Sages de l'Union africaine, « Les conflits et la violence politique résultant des élections. Consolider le rôle de l'Union africaine dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits », La collection Union africaine, New York : International Peace Institute, décembre 2012. www.ipinst.org

1. Comprendre la mécanique de la violence

La violence électorale se manifeste de plusieurs manières. La littérature sur la prévention des conflits et la consolidation de la paix distingue une panoplie de dimensions de la violence². Elle énumère entre autres la violence physique, la violence physiologique, la violence intentionnelle, la violence involontaire, la violence manifeste, la violence latente, etc.

En règle générale, la violence physique est celle qui se remarque à première vue. Mais elle n'est ni isolée ni une génération spontanée. Souvent, elle est en relation avec d'autres formes de violence. La violence psychologique par exemple permet d'élargir le concept de violence en incluant ce qui touche « l'esprit » d'une personne, comme les injures, les écarts verbaux, le mensonge, le lavage de cerveau, l'endoctrinement, l'humiliation, etc. Ainsi, il y a des formes de violence qui causent de graves dommages même si, physiquement, personne n'est blessé. C'est entre autres le cas quand on intimide, on menace, on terrorise et on fait peur à une personne. Tous ces aspects et tant d'autres sont identifiés comme « violences psychologiques ».

Une autre dimension est la violence structurelle. Celle-ci est organisée par un pouvoir ou profite à une institution. Les inégalités sociales et la mauvaise distribution des richesses et du pouvoir sont du ressort de cette forme de violence.

La littérature attire aussi une attention particulière sur la violence latente. « *Il y a une violence latente lorsque la situation est si instable (...). Un problème anodin pourrait déclencher des tueries et des atrocités considérables, comme c'est souvent le cas dans les conflits identitaires (...). La violence personnelle est donc déjà présente à l'heure, la minute, la seconde avant même la première bombe, le coup de feu, le combat au poing ou les pleurs (...). Le concept de violence latente indique donc une situation d'équilibre instable (...)* »³.

Il y a donc un lien entre les différentes formes de violence. Il est possible de trouver la relation entre violence personnelle et violence structurelle. Il est aussi possible de retrouver des éléments de la violence structurelle dans la violence individuelle et personnelle. Il est encore possible que l'individu essaie de justifier sa violence individuelle par des éléments structurels. C'est le cas entre autres de la violence policière. La violence commise par la police est personnelle. Cependant, elle est actualisée par des attentes profondément ancrées dans la structure qui met en mouvement la force de la police. Les exemples de violence policière en RD Congo montrent qu'il y a certains policiers qui commettent la violence avec détermination et

2 GALTUNG, Johan. "Violence, peace, and peace research". In Journal of peace research. Vol 6, n°3. pp. 167-191.

3 GALTUNG, Johan. "Violence, peace, and peace research". In Journal of peace research. Vol 6, n°3. pp. 167-191.

zèle. On ne pourrait donc pas comprendre ce comportement si l'on prend le policier isolément. La réalité est que pour des raisons structurelles diverses (promotion, gratification, sanction etc.), le policier violent intériorise la structure répressive. Ceux qui sont victimes de cette violence pourraient même avoir des raisons totalement différentes des explications données aux policiers de la soutenir. Ainsi, pour juger de la violence, il est important d'en imputer la responsabilité à la fois aux acteurs directs, à leurs meneurs, à leurs commanditaires, à leurs concepteurs intellectuels et même à ceux qui en tirent profit. Chacun et tous en portent un certain degré de responsabilité. La violence structurelle est donc un facteur favorisant la violence individuelle. Dans cette optique, on ne devrait pas penser que la réaction contre la violence serait une violence encore plus forte. Il est de loin plus efficace de répondre par d'autres moyens, dont entre autres la non-violence active et même évangélique⁴.

2. La violence électorale

En Afrique, depuis la fin des régimes à Parti unique, les processus électoraux sont devenus la voie reconnue par plus d'une Constitution d'accès au pouvoir politique. En confiant cette mission aux élections, le pouvoir politique est désormais un espace de compétition entre formations politiques. Il est donc compréhensible qu'il suscite des tensions. Celles-ci peuvent être même souhaitables, pour entre autres faire la sélection entre les partis politiques et leurs animateurs et permettre l'émergence des meilleurs d'entre eux. Il n'y a donc pas de relation de cause à effet entre les élections et la violence. Les élections ne sont pas à elles seules la cause des violences pré- ou postélectorales. Elles donnent souvent l'opportunité aux populations d'exprimer d'autres frustrations de natures économiques ou sociales.

En général, les élections alimentent la violence quand les adversaires politiques ne respectent pas les règles du jeu ou n'acceptent pas les résultats électoraux comme l'expression légitime de la volonté populaire.

Les élections ne sont pas un événement momentané. Elles sont un processus qui suit tout un cycle divisé en trois phases principales. La phase pré-électorale, électorale et post-électorale⁵. La violence électorale émerge en fonction des activités qui se déroulent aux différents moments du cycle électoral.

4 Suivre le message du Pape François d'avril 2023 sur la culture de la non-violence. <https://youtu.be/JmyIEGi13Wo?t=10>. <https://www.prieraucoeurdumonde.net/le-pape-francois-appelle-a-prier-pour-une-culture-de-la-non-violence/>. Page consultée le 05 mai 2023.

5 Pour plus de détails consulter <https://aceproject.org/ace-fr>.

3. Danger de la violence pour le processus électoral de 2023 en RD Congo

Les élections prévues pour décembre 2023 auront lieu après celles de 2018 qui ont laissé un goût amer dans l'opinion publique d'un bon nombre de Congolais. Les manœuvres déployées lors de la proclamation des résultats ont décrédibilisé le processus en lui-même et démobilisé certains qui, depuis 2016, avaient consenti des sacrifices⁶ pour promouvoir la démocratie en RD Congo. Les turbulences politiques de la recomposition des alliances ont fragilisé la cohésion et la légitimité politique. Le processus électoral en cours porte ce lourd héritage et son potentiel conflictuel.

Dès le début de son cycle, l'actuel processus électoral a réveillé des passions avec la mise en place de l'Administration⁷ électorale. Déjà à cette étape, il n'y a eu ni transparence du processus ni consensus entre les parties prenantes. Cette situation a été à l'origine des conflits et de la violence⁸. Alors que la phase post-électorale de 2018 avait déjà planté le décor des possibles conflits, les conflits du nouveau cycle ne sont plus limités à la capitale. Les manœuvres politiciennes, qui avaient comme épiscentre le parlement, se sont prolongées dans les assemblées des provinces⁹. Les nominations irrégulières des magistrats au sein de la cour constitutionnelle, organe chargé de publier les résultats des élections, n'ont fait qu'assombrir l'horizon des possibles élections transparentes.

Le cadre juridique a souffert des mêmes travers malgré un engagement structuré et offensif d'un groupe de députés et de personnalités de la société civile appelée G13. Le Cadre de concertation de la société civile pour l'observation des élections (CDCE) en avait fait écho dans son communiqué¹⁰

6 Il y a eu beaucoup de morts et de blessés.

7 A aucun moment, depuis le premier cycle en 2006, il n'y a eu consensus sur entre autres le nom du président de la centrale électorale. Les modalités de sa désignation définies selon la loi ne sont jamais pratiquées de bonne foi. Chaque camp politique au pouvoir a toujours essayé d'installer un président à sa solde et non, comme le prescrit la loi, une sélection objective parmi les « personnalités indépendantes reconnues pour leurs compétences, intégrité, moralité, probité et honnêteté intellectuelle ». La mise en place de l'équipe actuelle de la CENI n'a pas échappé à cette tradition déplorable.

8 <https://www.voaafrique.com/a/impasse-en-rdc-qui-dirigera-la-commission-%C3%A9lectorale-/6256746.html>. Page consultée en mai 2023.

9 La CENI a été amenée à réorganiser les élections des Gouverneurs et Vice-gouverneurs des provinces de Bas-Uele, du Haut Lomani, du Kasai-Central, du Kasai-Oriental, du Kongo-Central, de la Lomami, du Mai-Ndombe, du Maniema, de la Mongala, du Sankuru, de la Tanganyika et de la Tshopo et, d'autre part, des Vice-gouverneurs des provinces de Kinshasa et de Kwango, ce 06 Mai 2022. (Communiqué du CDCE du 7 mai 2022).

10 « Le CDCE s'indigne du comportement de la majorité des élus qui ont rejeté avec véhémence et sans raisons valables la quintessence de cette réforme électorale notamment (...). - la proposition portant interdiction de porter comme suppléants (...) des parents en ligne directe ou collatérale, ascendants ou descendantes, jusqu'au deuxième degré inclus ; (...) la proposition interdisant le cumul des candidatures à deux ou plusieurs scrutins de même degré ; la proposition introduisant l'organisation des élections des gouverneurs et vice-gouverneurs au second degré au sein de l'assemblée provinciale à la suite d'un parrainage par les députés provinciaux ; la proposition instituant le système transparent de gestion des résultats par leur traçabilité, segmentation et numérisation dans le cadre national de centre national décentralisation et de publication des résultats etc. ». (Communiqué de presse CDCE 13 mai 2022). (rodhecic.com)

du 13 mai 2022. Cette situation a entretenu le climat permanent de conflit du processus électoral.

L'inscription et l'enrôlement des électeurs ont été aussi très déficients. *« L'interruption des opérations d'identification et d'enrôlement des électeurs dans bon nombre de centres d'inscription à la suite, soit, des pannes techniques des kits, soit à l'absence de l'énergie électrique ou des dysfonctionnements des batteries et panneaux solaires, soit à l'épuisement des cartes d'électeurs à imprimer ou encore des papiers à plastifier lesdites cartes (...) la lenteur des opérations, l'insuffisance des kits d'enrôlement (...) le monnayage (...) La légèreté dans le déploiement des matériels d'identification et d'enrôlement (...) à telle enseigne que certains se sont retrouvés dans des endroits inappropriés »*¹¹.

Toutes ces situations accumulées et tant d'autres, comme la question de répartition des sièges sur la base d'un fichier électoral contesté et le refus de la CENI de se soumettre à un audit externe et indépendant, pourront avoir un impact dans les phases successives en particulier la campagne électorale, les scrutins et la proclamation des résultats.

Les études recommandent que les mécanismes pour prévenir les différents conflits liés aux élections soient alignés sur le cycle électoral d'une manière viable et à long terme. Pour le cas qui nous concerne, la fenêtre d'opportunité de prévention des conflits et de la violence se rétrécit chaque jour que les élections approchent. D'où l'urgence de la société civile et de la CENCO des appels à agir déjà maintenant¹².

Quelques initiatives pour prévenir les conflits et anticiper la violence.

- Consolider la cohésion nationale.

Une des conséquences des arrangements politiques postélectorales de 2018 a été la mise à l'épreuve de la cohésion sociale en RD Congo.

¹¹ CDCE, 14 avril 2023.

¹² - « La République Démocratique du Congo, notre pays, est de nouveau au bord de l'implosion en raison du processus électoral opaque et non-inclusif encourus. A cela s'ajoute le contexte sécuritaire explosif marqué par la multiplication de conflits violents à travers le pays.. » (Appel à la mobilisation générale pour des élections crédibles, inclusives et transparentes en rdc, Kinshasa le 24 juin 2023, Déclaration générale des organisations de la société civile. Appel à la mobilisation générale pour des élections crédibles, inclusives et transparentes en RDC, Kinshasa le 24 juin 2023.

- « Nous observons aujourd'hui un recul déplorable caractérisé par la répression violente des manifestations de l'Opposition, la restriction de la liberté de mouvement des opposants, des tentatives des projets de lois discriminatoires, l'instrumentalisation de la justice et les arrestations arbitraires ». CENCO, Pour des élections crédibles peuple congolais, réveille-toi de ton sommeil ! (cf. Rm 13, 11). Message de la 60ème Assemblée Plénière de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), Lubumbashi, le 22 juin 2023.

« L'intolérance politique s'observe aussi dans la sphère des fanatiques violents qui s'attaquent au grand jour aux adversaires politiques et à ceux qu'ils accusent d'être proches d'eux. En témoignent les actes de violence et d'intimidation contre nous, Evêques membres de la CENCO, lors de notre visite pastorale à Kasumbalesa, le dimanche 18 juin 2023 ».

« (...) Nous constatons que cette unité est de plus en plus menacée par les antivaleurs telles que le népotisme, le tribalisme, le régionalisme, le clientélisme, l'exclusion des adversaires politiques, des pratiques et des discours qui fragilisent les liens sociaux. Cet état de choses brise le rêve commun et compromet la cohésion nationale sur plusieurs plans qui deviennent de véritables défis »¹³.

L'on se doit donc, aujourd'hui, de mener des actions en faveur de l'unité et de la cohésion nationales pour prévenir une explosion de violence durant la campagne électorale, le jour du scrutin et à la proclamation des résultats. Il est impérieux de promouvoir la cohésion sociale à travers, entre autres, des campagnes publiques.

Cependant, fondamentalement, la cohésion sociale se construit sur la confiance, le respect, la réciprocité et l'égalité des chances, la dignité, le bien-être de chacun et le bien commun. Elle se vit à la fois horizontalement et verticalement. Horizontalement entre les groupes et à travers les divisions sociales et verticalement à travers la chaîne de l'autorité et de la hiérarchie.

— Travailler pour la Justice.

Promouvoir la cohésion sociale c'est aussi garantir la justice. Veiller à l'équité, en assurant une responsabilité partagée et mutuelle. Il y a justice quand les droits individuels et collectifs sont respectés, les opportunités sont disponibles et les ressources sont distribuées et accessibles de manière inclusive et transparente. Quand la voix de chaque personne compte et que les relations de pouvoir sont équilibrées et permettent l'épanouissement de tous les membres de la société. La Cohésion sociale c'est aussi la participation, c'est-à-dire donner aux personnes, en particulier aux groupes marginalisés, les moyens de présenter leur vision et leurs priorités et d'avoir voix au chapitre dans la prise de décisions. Bref, c'est garantir les droits et responsabilités, promouvoir la dignité humaine et les droits fondamentaux. Il y a une relation intime entre cohésion sociale et justice. Car la violence est souvent enracinée dans les inégalités. Les sociétés qui privent les gens de leur dignité, qui excluent certains groupes des opportunités, connaissent tôt ou tard une explosion de la violence. Et la compétition électorale en RD Congo a été, en 2006, 2011, et depuis 2017 jusqu'aujourd'hui, un facteur déclencheur des dérives.

— Anticiper la violence

La violence électorale n'est pas une fatalité. Il est possible de l'anticiper et de la prévenir par des campagnes en faveur de la paix, y compris les campagnes de prière pour la paix. Il ne s'agit pas de démobiliser ceux qui revendiquent leurs droits. Le plus souvent, les victimes des flambées de violence sont des civils. Des campagnes bien menées en faveur de la paix peuvent inverser la donne et transformer la peur de s'opposer ouvertement

13 CENCO, Message de la 58ème assemblée plénière de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco), « Appel à la cohésion nationale. Soyons unis » (cf. 1Co 1, 10), Kinshasa, le 18 juin 2021.

à la violence comme moyen de revendication et mobiliser le soutien de ceux qui développent des actions de non-violence actives et évangéliques.

– Former et Mobiliser pour la non-violence

La pratique de la Non-violence est un outil de consolidation de la démocratie à long terme. Éduquer aux techniques de non-violence exige une formation à se vaincre soi-même, à vaincre ses passions et ses colères. Ceci signifie, quelquefois, que l'on doit choisir de souffrir plutôt que de faire souffrir par ce fait renoncer à l'usage de la violence. Actuellement, l'on dénonce les formes de violence qui envahissent déjà non seulement les médias sociaux, mais aussi la société¹⁴. Laisser libre cours à toutes ces pratiques et les faire nourrir par un environnement médiatique qui fait la promotion de la violence pourrait créer, surtout auprès des jeunes, des comportements violents.

– Observation locale et internationale des élections

Il a été démontré, en 2018, qu'une observation électorale locale massive et professionnelle des élections est capable d'obliger un système violent à renoncer à un passage en force. L'observation électorale internationale bien menée viendrait alors renforcer ce combat pour l'intégrité électorale. Un engagement ferme de la diplomatie internationale participe à la construction d'un écosystème politique où la violence et la fraude ne seraient pas tolérées. C'est entre autres le sens de l'appel de la société civile.¹⁵

– Développement et formation au leadership en faveur de la cohésion sociale et de la non-violence

Parmi les moyens de prévention de la violence, signalons aussi l'investissement auprès des personnes qui occupent des postes stratégiques en politique, dans le monde des affaires et au sein de la société civile. Si elles sont convaincues et s'engagent, la pratique a montré ailleurs que ceci pourrait être une approche puissante dans l'apaisement de la violence électorale. Dans ce contexte, le rôle des leaders communautaires et des influenceurs peut amortir le choc. Mais à moyen terme, la RD Congo ne pourra pas survivre comme pays, Etat et Nation, si elle continue à être

14 « (...) La persistance et l'aggravation de l'insécurité, surtout dans la partie Est de notre pays, ainsi que la multiplication des groupes armés nous préoccupent au plus haut point. Avec la résurgence du M23, soutenu par le Rwanda, une partie du Territoire national échappe au contrôle de nos forces armées depuis plus d'une année. Dans le même registre, nous assistons, dans la partie Ouest de notre Pays, à l'apparition et à l'extension de la milice Mobondo qui sème la terreur jusqu'aux portes de Kinshasa, la Capitale. A cela s'ajoute, en milieux urbains, l'activisme de la « Brigade Spéciale de l'UDPS, Force du Progrès » (BSU), opérant comme une milice, visiblement entretenue, qui collabore parfois avec la police pour traquer les adversaires politiques et d'autres paisibles citoyens portant un regard critique sur la gouvernance actuelle du pays » (CENCO, Pour des élections crédibles peuple congolais, réveille-toi de ton sommeil ! (cf. Rm 13, 11) Message de la 60ème Assemblée Plénière de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO), Lubumbashi, le 22 juin 2023.

15 « De par son inaction face à cette situation la communauté internationale devrait assumer sa part de responsabilité (...) Nous appelons la communauté internationale à ne pas s'accommoder à un processus vraisemblablement voué à l'échec et susceptible d'exacerber l'instabilité du pays et de la sous-région » (« Appel à la mobilisation générale pour des élections crédibles, inclusives et transparentes en rdc, Kinshasa le 24 juin 2023, Déclaration générale des organisations de la société). (www.rodhecic.com).

dirigée par un leadership politique corrompu, en perpétuel recomposition sur fond d'achat des consciences.

L'histoire récente de la RD Congo nous apprend qu'en 2018, le manque d'inclusivité et de transparence du processus électoral, et surtout la substitution coupable de la volonté populaire par un « deal » entre politiciens, ont eu des répercussions très graves pour la stabilité du pays, sa sécurité, son économie, et sa cohésion sociale. Ils ont paralysé les institutions du pays tiraillées entre les « partenaires du deal », faisant penser à des voleurs qui se disputent leur butin. Cette crise s'est soldée par une vaste campagne d'achat de consciences et de corruption des députés nationaux et provinciaux, des sénateurs, et des gouverneurs, dont le pays paie encore le prix aujourd'hui. En plus, cette crise a, sur le plan régional et international, donné lieu à des surenchères pour un semblant de légitimité et de soutien. Les alliances qu'elles ont accouchées n'ont tenu qu'une saison. La crise se solde aujourd'hui par un contexte marqué par la multiplication de conflits violents à travers le pays, l'occupation des pans entiers du territoire par des armées étrangères et des groupes armés, une énième guerre d'agression par le Rwanda, la multiplication inquiétante des discours et des actes tendant à diviser et à opposer les Congolais entre eux sur des bases tribales, régionales et raciaux, la répression et le rétrécissement de l'espace politique, etc. Aujourd'hui, à la veille des élections, le pays fait face à une déstabilisation encore plus grande. Promouvoir un nouveau leadership un « *servant-leadership* » comme alternative politique d'impose pour notre avenir collectif.

Conclusion

Après analyse, si la RD Congo ne change pas de cap, les tendances lourdes pour les jours à venir seront marquées par la croissance de l'insécurité et de la violence. Au niveau politique, le pays fera face à un processus électoral agité avec un usage des discours de haine et de la violence. Et les médias sociaux seront, comme c'est déjà le cas, un des canaux de diffusion de ces messages. Au niveau de la Justice, le pays va s'embourber dans une justice à double vitesse et à la tête du client, de règlement des comptes dont les premières victimes seront les membres de l'opposition et de la société civile.

Face à ce tableau inquiétant, il y a urgence à s'engager pour prévenir les conflits et anticiper la violence et le discours de la haine pendant la période qui nous sépare des prochains scrutins. L'appel lancé le 24 juin 2023 à la mobilisation générale pour des élections crédibles, inclusives et transparentes en RD Congo trouve tout son sens dans ce décor aux allures explosives. ■